

CANADIAN CATTLEMEN'S ASSOCIATION



**Information à l'intention des candidats à
la 41^e élection générale fédérale du
Canada**

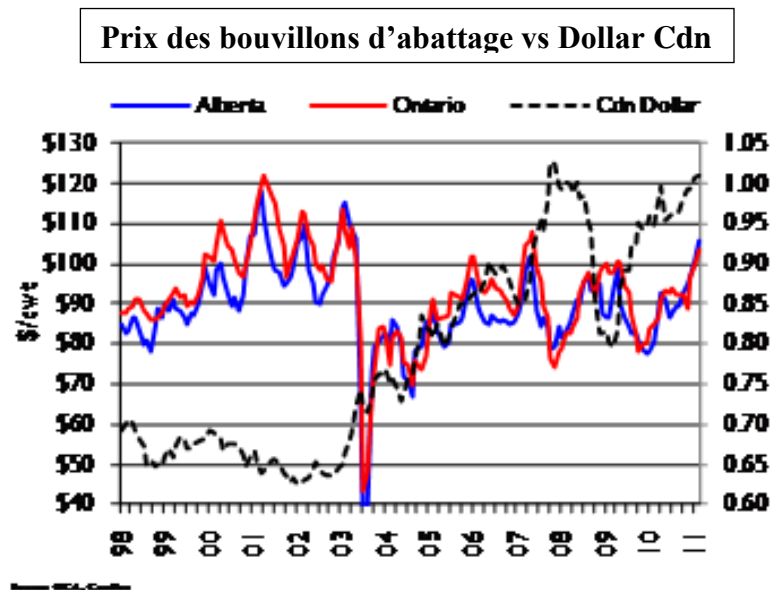
Le 1^e avril 2011

Ce document est disponible au www.cattle.ca

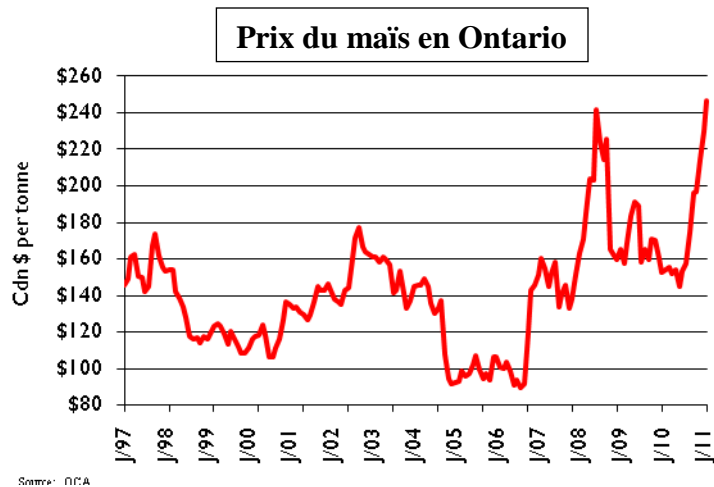
L'Association canadienne des éleveurs de bovins a le plaisir de vous fournir de l'information sur les enjeux actuels dans le secteur de l'élevage bovin au Canada. Nous mettons cette information à la disposition de tous les candidats et candidates.

Avenir du secteur de l'élevage bovin au Canada

Le secteur canadien des bovins de boucherie a toujours été la principale source de revenus agricoles au Canada. Les huit dernières années ont présenté une série de défis sans précédent à notre industrie. Plus récemment, la provision de bétail plus serrée ainsi que la reprise de la demande et le rétablissement de l'accès aux marchés d'exportation se sont traduits par des prix de ventes élevés pour les producteurs canadiens de bétail. Selon le cycle historique de bétail, on peut s'attendre à deux ou trois ans de prix élevés avant qu'une expansion du troupeau ne se produise.



Alors que les recettes de la production bovine au Canada sont très positives, on ne peut pas en dire autant du côté des coûts des producteurs, en particulier ceux qui engraisent le bétail. Les prix élevés des céréales sont bien accueillis par ceux qui cultivent des céréales, mais pour les engraisseurs de bovins qui nourrissent le bétail avec du maïs et de l'orge, les coûts quasi-record soutenus de l'alimentation ont réduit une grande partie des profits provenant des prix élevés des bovins. De plus, la valeur élevée du dollar, les prix élevés de l'énergie et des engrais, les coûts de main d'oeuvre élevés ainsi que la valeur élevée des terres rendent la rentabilité dans le secteur des bovins très difficile.



Même les producteurs qui gèrent leurs opérations avec soin et s'adaptent aux conditions du marché peuvent être contraints par des facteurs incontrôlables tels qu'une réglementation gouvernementale inutile, des événements météorologiques désastreux, une monnaie volatile ou une épidémie de maladie animale.

Malgré les défis, l'avenir de l'élevage bovin au Canada est encourageant. Une grande partie de cet optimisme vient du fait que l'on sait que des augmentations additionnelles de revenus sont possibles en recouvrant les marchés qui sont actuellement limités ou fermés au boeuf canadien.

Les producteurs de bovins ont besoin que le gouvernement travaille en collaboration avec le secteur lors de changements de politiques et qu'ils veillent à ce que les producteurs aient des programmes fiables pour les aider à gérer leur risque économique.

Le présent document expose brièvement un certain nombre de recommandations au gouvernement que nous avons identifiées pour réaliser notre vision de l'avenir. Ces recommandations visent à compléter les nombreuses initiatives mise de l'avant par notre secteur.

L'accès aux marchés étrangers pour le boeuf canadien

Le Canada est l'un des plus grands exportateurs de viande rouge et de bétail au monde. Plus de 40% de la production bovine canadienne doit être destinée à l'exportation. Les restrictions liées à l'ESB qui continuent d'avoir un impact sur l'industrie bovine canadienne sont estimées à près de 100 \$ par tête.

Plusieurs marchés à haute valeur, incluant l'Union européenne, le Japon et la Corée, maintiennent des tarifs élevés sur le boeuf canadien. Ces tarifs empêchent nos exportations de boeuf canadien ou réduisent considérablement la valeur économique de l'exportation. Des accords commerciaux complets avec ces pays pourraient être très avantageux pour les producteurs canadiens de bovins de boucherie.

Le gouvernement a accordé une grande priorité à l'accès au marché ces dernières années en formant le Secrétariat à l'accès aux marchés agricoles, en poursuivant de nouvelles négociations de libre-échange et en défiant les obstacles grâce à des processus formels de règlement des différends à l'Organisation mondiale du commerce et en impliquant les ministres et le Premier ministre auprès de leurs homologues étrangers. La CCA se réjouit de ces activités et encourage le 41^e Parlement à continuer en ce sens mais observe que les ressources sont encore trop limitées pour s'engager simultanément sur tous les fronts nécessaires. La charge est assumée par une petite équipe de négociateurs commerciaux du gouvernement fédéral qui ont du mal à entreprendre simultanément de multiples négociations commerciales.

La CCA recommande d'utiliser les ressources de manière ciblée pour réaliser les plus importantes priorités suivantes:

- 1) Résoudre les différends de l'OMC avec la Corée par le biais d'un règlement commercialement significatif puis finaliser un accord de libre-échange Canada-Corée;
- 2) Augmenter la limite d'âge pour l'expédition du boeuf au Japon de 21 à 30 mois comme une étape provisoire vers le rétablissement complet de l'accès;
- 3) Opérationnaliser l'engagement du président chinois Hu pour rétablir l'accès du bœuf et du suif canadiens;
- 4) Rétablir l'accès du boeuf de plus de 30 mois au Mexique;
- 5) Assurer un accès significatif pour le boeuf canadien dans un accord commercial complet Canada - É.-U.;
- 6) Mise à jour des conditions techniques nécessaires pour accéder au marché de l'UE (mettre à jour le programme de bœuf sans hormone et les autres conditions de transformation);
- 7) Obtenir le plein accès au marché de Taïwan pour le boeuf de moins de 30 mois;
- 8) Obtenir le plein accès au marché de la Russie pour le boeuf de plus de 30 mois avec l'approbation des installations.

Étiquetage du pays d'origine aux États-Unis

La CCA appuie l'idée de l'étiquetage du pays d'origine et croit que nous avons de bonnes conditions au Canada qui permettront aux producteurs de promouvoir les produits canadiens s'ils choisissent de le faire sans perturber les échanges commerciaux.

Les États-Unis ont toutefois mis en oeuvre une nouvelle exigence d'étiquetage obligatoire du pays d'origine (COOL) à la fin 2008 pour le boeuf, le porc et d'autres produits. Bien que COOL ne refuse pas catégoriquement l'accès aux États-Unis, l'obligation d'étiqueter la viande avec le pays où l'animal est né a entraîné une discrimination envers le bétail canadien. COOL réduit la valeur de chaque tête de bétail canadien de 20 \$ à 40 \$, que les bovins soient exportés ou non.

Le Canada a poursuivi un processus formel de règlement des différends à l'Organisation mondiale du commerce. Une décision sera rendue aux gouvernements canadien, mexicain et américain au début juin 2011. Nous espérons que la décision sera en faveur

du Canada et que les États-Unis s'orienteront vers une résolution. Toutefois, il est plus probable que les États-Unis contesteront toute décision à l'encontre du COOL.

La résolution que le Canada recherche est très limitée et impliquerait que le traitement de tous les animaux transformés en viande dans un établissement des États-Unis soit admissible à un étiquetage d'origine américaine ou à l'étiquetage volontaire. Nous ne demandons pas la suppression de l'exigence que la viande importée doive porter une étiquette identifiant son pays d'origine.

La CCA demanderait aux députés du 41^e Parlement de rappeler à leurs homologues américains que si la question du COOL n'est pas résolue et que le Canada est autorisé par l'OMC à mettre en oeuvre des mesures de rétorsion sur les exportations américaines, le Canada ciblera les producteurs de produits américains qui ont soutenu COOL. Le Canada ciblera également les produits provenant des secteurs représentés par les Membres du Congrès et les Sénateurs qui résistent à une résolution.

En identifiant de tels produits pour les mesures de rétorsion, il est intéressant de noter que le Canada est la plus importante destination pour les exportations agricoles américaines. Près des trois quart des importations agricoles du Canada en provenance des États-Unis sont axées sur les consommateurs, soit les produits prêts-à-manger. Le Canada importe annuellement environ 12 milliards \$ de fruits, légumes, grignotines, biscuits, craquelins, céréales de petit déjeuner, aliments pour animaux, soupes, sauces, pâtes et aliments prêts-à-manger en provenance des États-Unis.

Enjeux de la compétitivité

L'objectif d'accroître l'accès au marché doit aller de pair avec l'assurance que l'industrie bovine canadienne conservera sa capacité de concurrencer sur tous les marchés intérieurs et internationaux.

Malheureusement les gouvernements proposent souvent des politiques qui ne sont pas scientifiquement justifiées ou ne considèrent pas la capacité des producteurs de bovins et autres producteurs agricoles à rivaliser. Même les politiques bien considérées peuvent être contre-productives si elles conduisent l'industrie canadienne dans une direction indépendante de ses concurrents des autres pays.

Coopération internationale

La CCA encourage les membres du 41^e Parlement à poursuivre l'adoption de politiques qui sont essentiellement équivalentes dans leurs résultats aux politiques des d'autres pays. À cet égard, nous croyons que l'initiative de Coopération en matière de réglementation annoncée au début de février 2011 par le Premier ministre Harper et le Président Obama détient un grand potentiel pour la compétitivité du secteur de l'élevage et de la viande rouge du Canada.

Recherche

Le gouvernement a fait plusieurs annonces concernant le financement de la recherche agricole au cours de la dernière année. Bien que ces annonces soient positives, la CCA appuie l'augmentation du financement de la recherche agricole au-delà des niveaux du Budget Fédéral 2011.

Des investissements importants sont nécessaires pour renouveler et redynamiser la recherche agricole à un niveau plus significatif avec des investissements se concentrant non seulement sur les résultats de recherche qui traitent des priorités de l'industrie mais aussi sur le développement de la capacité de recherche critique. Cela implique d'avoir des gens qualifiés qui travaillent tant dans l'industrie que dans des instituts de recherche. Cela permettra de soutenir l'avancement de l'industrie comme l'accès à une base solide et complète de connaissances particulièrement critique en période de défis de la concurrence.

Un financement à long terme plus significatif pour la recherche sur la production agricole est nécessaire pour reconstruire l'infrastructure de la recherche et l'expertise à un niveau qui peut soutenir l'innovation dans le secteur agricole canadien.

De plus, un engagement clair du gouvernement fédéral pour maintenir et renforcer la capacité de recherche interne de l'AAC pour effectuer de la recherche à long terme et à haut risque est aussi nécessaire. Les avantages de la recherche scientifique de base (particulièrement dans les secteurs de la salubrité et la qualité alimentaire, la santé animale et l'environnement) s'étendent au-delà de l'agriculture. La production, la politique et la réglementation basées sur la science profitent à l'industrie, au gouvernement et à la société dans l'ensemble.

Biocarburants

Les grains comme le maïs et le blé sont les principaux intrants pour les producteurs d'éthanol et de bétail. Bien que les deux soient en concurrence pour acheter ces intrants, les producteurs d'éthanol sont protégés contre la concurrence des importations pour leurs produits finis par des tarifs douaniers sur l'éthanol. De plus, l'utilisation de l'éthanol, ainsi que d'autres biocarburants, est autorisée par le gouvernement du Canada et appuyée par des incitatifs financiers. En d'autres termes, les producteurs d'éthanol peuvent faire monter le prix des grains intrants et faire passer le coût aux consommateurs captifs. Les producteurs de bovins de boucherie ne sont pas aussi chanceux. Les producteurs de bovins concurrencent dans un marché ouvert contre les importations de boeuf et d'autres protéines. Le coût accru des céréales fourragères ne peut être passé aux consommateurs parce que les détaillants peuvent arrêter de vendre le boeuf canadien en s'approvisionnant de boeuf étranger ou en entreposant différentes viandes sur leurs tablettes.

La CCA exhorte le 41^e Parlement de se diriger vers une politique fondée sur le marché des biocarburants. Cela signifierait l'élimination des mandats sur l'utilisation et les droits de douane sur les importations. La CCA suggère fortement aussi de mettre l'accent sur la recherche qui pourrait améliorer le rendement des céréales fourragères et de favoriser la recherche sur les biocarburants qui utilisent des grains plus efficacement ou utilisent d'autres bio-intrants.

Durabilité de l'environnement

De plus en plus de diverses parties prenantes demandent au secteur de l'agriculture de tenir compte de la performance environnementale de ses pratiques de gestion. Les entreprises agro-alimentaires ont intensifié leurs efforts envers le développement durable et la responsabilité sociale d'entreprise. Le défi du besoin d'augmenter l'approvisionnement alimentaire signifie l'augmentation de la productivité et de ce fait l'augmentation de l'efficacité. Les producteurs canadiens de bovins sont déjà parmi les plus efficaces au monde. Ils utilisent des outils tels que le pâturage contrôlé et l'élevage de bovins qui peuvent génétiquement utiliser plus efficacement les nutriments dans les aliments pour maintenir cette tendance. Les scientifiques canadiens ont calculé que les émissions de gaz à effet de serre (GES) / kg de poids vif ont diminué de 16,4 à 10,4 kg d'équivalents CO₂ de 1981 à 2006.

Toutefois, les prairies qui sont gérées par les producteurs de bovins canadiens font plus que de produire du boeuf. Ils soutiennent les services éco-systémiques tels que l'habitat faunique, la conservation de la biodiversité, la qualité de l'eau et le stockage du carbone. Un tiers des terres agricoles du Canada sont couvertes d'herbes et de fourrages (21 millions d'hectares). La majorité de ces terres sont dans les herbes naturelles (15,5 millions d'hectares). Ces prairies sont des zones particulièrement importantes pour les oiseaux migrateurs du Canada. Les producteurs de bovins veulent faire partie de l'élaboration d'une approche nouvelle et efficace pour la gestion de la prise accessoire d'oiseaux migrateurs. Notre objectif est de trouver une solution là où ces espèces deviennent un atout pour tous les Canadiens, y compris les chefs des terres qui fournissent l'habitat.

Plus d'efforts sont nécessaires pour promouvoir des pratiques de gestion avantageuses qui permettent de conserver les populations d'oiseaux migrateurs pour les agriculteurs et les éleveurs. Un effort de recherche collaboratif pour développer d'autres pratiques de gestion avantageuses et une approche de gestion adaptative pour leur mise en œuvre est plus efficace qu'un cadre réglementaire coûteux. En travaillant en collaboration avec Environnement Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada et d'autres parties prenantes, la communauté agricole peut améliorer la conservation, contribuer à la sécurité alimentaire et soutenir la santé de la collectivité rurale.

L'équilibre de la demande de ressources naturelles, un approvisionnement alimentaire accru et l'amélioration des valeurs de conservation exige une gestion judicieuse et adaptable pour répondre aux besoins canadiens de façon durable. Des solutions précédentes pour protéger l'environnement ont été étaient principalement axées sur la législation et la réglementation gouvernementales. Une pensée nouvelle et novatrice est nécessaire pour développer des approches créatives pour la gestion du changement du paysage.

La CCA soutient la croissance du marché et la durabilité environnementale en recommandant que le gouvernement alloue des ressources dans des outils innovateurs de gestion des terres et un programme de conservation. Ceci augmenterait la résilience de l'écosystème des prairies, l'amélioration de la conservation de la biodiversité et des habitats fauniques. Ceci répond à la demande du public pour une production alimentaire durable sur le plan de l'environnement.

La CCA soutient également le développement des marchés nationaux et internationaux et d'accords commerciaux avec un investissement dans la recherche innovatrice sur le pâturage contrôlé et la conservation et fournit une assistance technique pour accroître de façon durable la productivité agricole et l'utilisation d'une gestion de la conservation.

Gérance

La salubrité des aliments à la ferme, les soins des animaux et la gérance environnementale font partie de la routine quotidienne de tous les producteurs de bovins. Les producteurs de bovins canadiens livrent un produit sûr provenant d'animaux en santé, bien soignés et élevés sur un territoire que les producteurs exploitent pour assurer qu'il reste sain et productif pour la prochaine génération. Malgré tout le bon travail accompli par les producteurs sur ces questions, il y a un mouvement constant pour augmenter les exigences et la réglementation de l'agriculture.

Nous savons que les règlements gouvernementaux ont plusieurs objectifs. Les partisans de tels règlements les promeuvent souvent comme un moyen de différencier notre produit sur le marché. Cependant, la réalité est souvent que le fardeau de coût supplémentaire dépasse la valeur que les consommateurs sont prêts à payer pour les avantages. Le CCA croit que la réglementation gouvernementale doit être basée sur une gestion appropriée des risques réels et une analyse précise des coûts et des avantages de cette réglementation.

Gestion des risques opérationnels pour les éleveurs de bétail

Les producteurs de boeuf canadiens ont subi plusieurs désastres inévitables de 2002 à 2009, y compris des coûts et des restrictions liés à l'ESB, des inondations, des sécheresses, une récession mondiale et au moins trois grandes fluctuations du taux de change du dollar canadien.

Le programme Agri-stabilité et le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) n'ont pas été conçus pour aider les producteurs agricoles lors de ces catastrophes pluriannuelles. C'est là où Agri-relance pourrait aider, mais l'expérience récente de ce programme est une mise en œuvre qui varie en fonction de l'année, de la province et du cycle électoral. Agri-relance a besoin d'éléments déclencheurs plus clairs basés sur la science et des réponses définies quand ces éléments déclencheurs se produisent. Un programme amélioré d'assurance pour le fourrage enlèverait également de la pression sur Agri-relance après des événements météorologiques qui affectent la production de foin et de fourrage. La CCA souhaiterait voir une amélioration de l'aspect de réponse d'Agri-relance face à des catastrophes ainsi qu'une assurance-fourrage améliorée à travers le Canada. Les principes du programme Agri-stabilité sont bons mais le système actuel est trop lent pour répondre aux besoins des éleveurs et peut créer une distorsion des marchés parce que les paiements sont reçus après un changement des conditions du marché.

En réponse à l'insatisfaction envers les programmes nationaux, les gouvernements provinciaux individuels ont octroyé une suite non coordonnée de paiements spéciaux et des programmes indépendants. Cela a pour effet de perturber la concurrence qui oppose

les producteurs d'une région contre une autre en fonction des budgets du gouvernement provincial. Cela doit cesser.

La CCA soutient les programmes agricoles nationaux qui sont offerts systématiquement dans toutes les juridictions. Ces programmes devraient réduire au minimum le risque d'effets néfastes sur le commerce international et interprovincial, minimiser la distorsion des forces du marché et minimiser l'influence sur les décisions opérationnelles. Les programmes ne doivent pas perturber le déséquilibre concurrentiel entre les secteurs ou régions agricoles.

La CCA croit que le Programme d'assurance prix des bovins de l'Alberta est un programme conçu en fonction de l'avenir, basé sur le marché, du style assurance qui permet aux producteurs de gérer le risque de prix. Elle encouragera le 41^e Parlement à développer le consensus national nécessaire pour mettre en œuvre un programme national d'assurance prix des bovins avec les gouvernements et les producteurs qui partageront les primes.

Pour plus d'information, veuillez vous adresser à :

John Masswohl,
Directeur des relations gouvernementales et internationales
Canadian Cattlemen's Association
1207 – 350, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1R 7S8
Tél. (613) 233-9375
Télécopieur (613) 233-2860

Dennis Laycraft,
Vice-président exécutif
Canadian Cattlemen's Association
310-6715, 8^e Rue N.-E.
Calgary (Alberta) T2E 7H7
Tél. (403) 275-8558
Télécopieur (403) 274-5686